

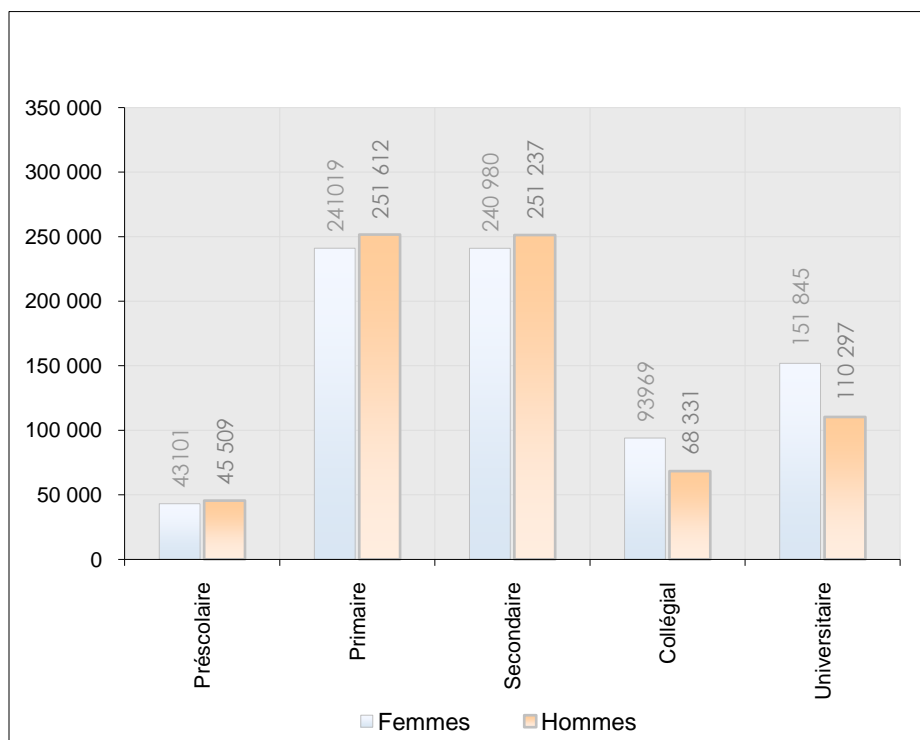
## L'éducation au Québec : L'état de la situation

L'éducation est un des sujets centraux du débat public québécois. Afin de mieux comprendre les questions de société l'entourant, un état de la situation pour le Québec vous est présenté en quelques points.

### 1) Des effectifs étudiants diminuant à chaque étape de scolarisation

En 2008, la population québécoise en cours de scolarisation représentait 18,5 % de la population totale de la province, soit 1 497 900 personnes. Les trois quarts des étudiants étaient répartis entre le préscolaire et le secondaire, le reste suivant une formation de niveau collégial ou universitaire.

Figure 1 : Répartition des effectifs scolaires au Québec, 2006-2007

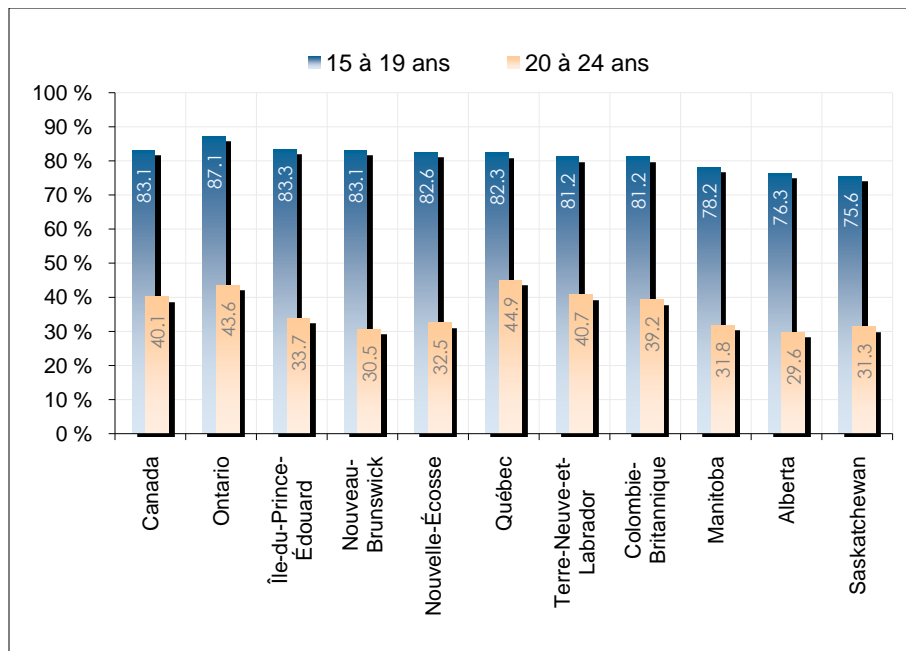


Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Statistiques de l'éducation : enseignement Primaire, Secondaire, Collégial et Universitaire, édition 2008.

Au sein de ces effectifs, comme le montre la figure 1, le nombre de femmes et d'hommes scolarisés diffère. Ainsi, du préscolaire au secondaire et plus précisément jusqu'au secondaire 4, les étudiants étaient plus nombreux que les étudiantes de 4 % tandis que le nombre de femmes étaient supérieur de 27 % à celui des hommes au postsecondaire. De plus, la diminution de leur nombre total à chaque étape de scolarité débute de manière significative à la fin du secondaire 3 et est plus marquée chez les hommes que chez les femmes.

Le taux de fréquentation scolaire à temps plein des 15-19 ans au Québec se situe au 4<sup>ème</sup> rang des provinces en 2009 avec ses 82,3 %, la première place revenant à l'Ontario dont le taux s'élève à 87,1 %. Même si l'écart est moindre entre ces deux provinces pour la tranche d'âge des 20-24 ans, le Québec est au-dessus de son voisin à hauteur de 1 point de pourcentage. Enfin, pour ces deux tranches d'âge, la fréquentation des femmes relativement à leur poids démographique est supérieure à celle des hommes, que ce soit en Ontario, au Québec ou au Canada.

Figure 2 : Taux de fréquentation scolaire à temps plein de la population de 15-19 ans et 20-24 ans en 2009

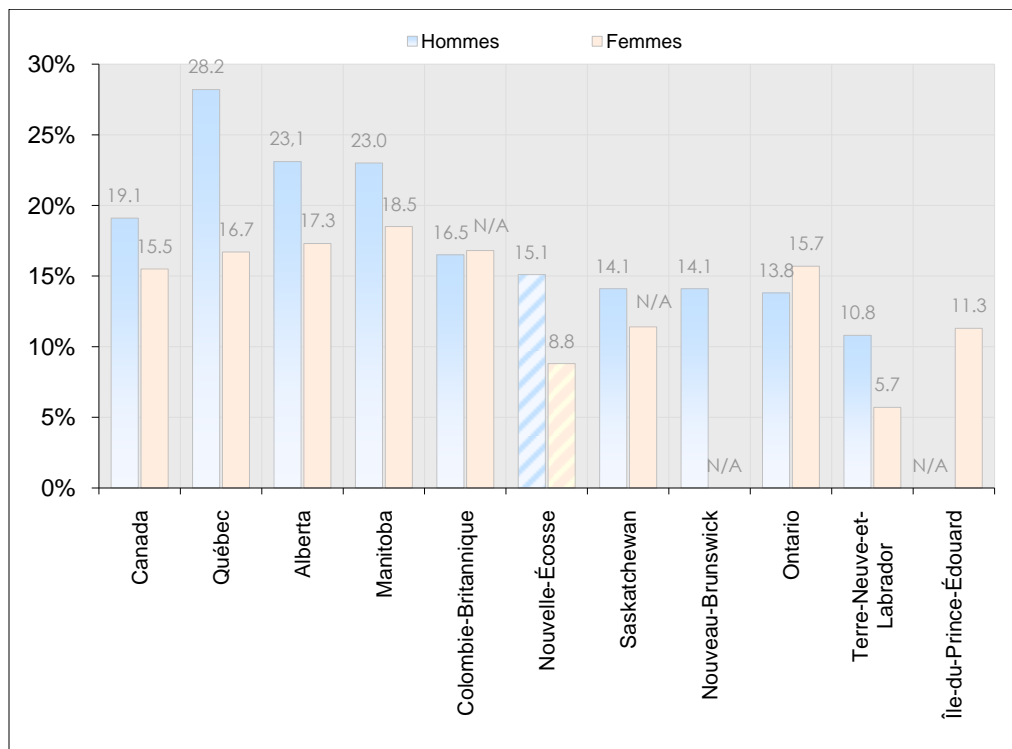


Source : Statistique Canada, CANSIM 282-0005

## 2) Un taux de décrochage élevé dans une province pourtant performante dans les cycles supérieurs.

La fréquentation scolaire est certes intimement liée au niveau de scolarisation des membres d'une société. Toutefois, elle n'entraîne pas forcément l'obtention d'un diplôme dont le nombre est un indicateur important de l'état de scolarisation de la province. De la forte diminution des effectifs entre le secondaire et le collégial nous pouvons en regarder les caractéristiques. Pour ce faire, il faut séparer les étudiants en deux catégories. La première regroupe ceux obtenant un diplôme secondaire à la fin de leur formation tandis que les personnes n'en disposant pas au même stade constituent la seconde catégorie. Ces derniers sont appelés les décrocheurs.

Figure 3 : Pourcentage de décrocheurs dans la cohorte des 25 à 28 ans en 2009

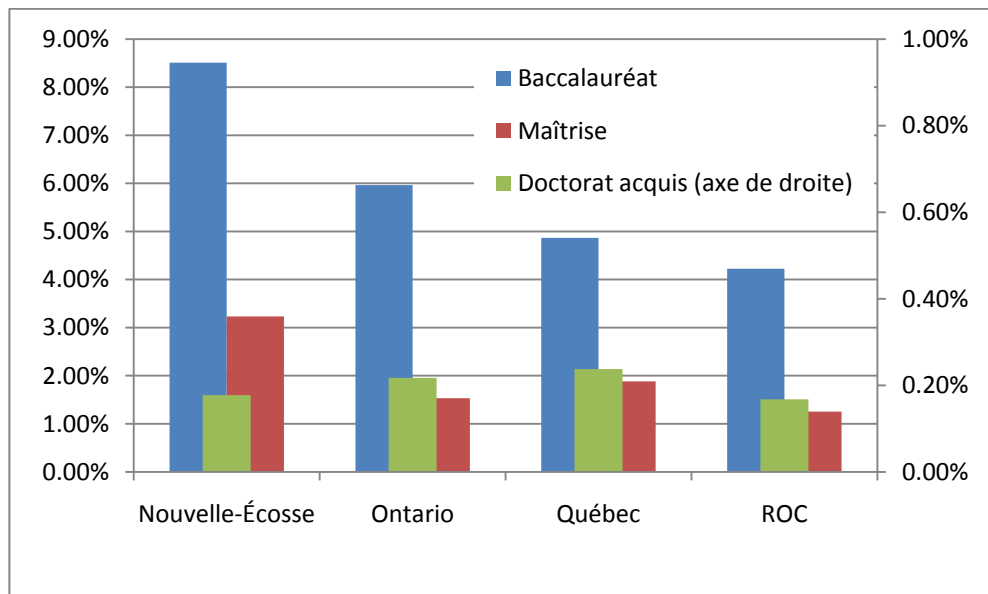


Source : Statistique Canada, *Transitions aux études postsecondaires*, 2009

En 2007 et au Québec, 22,1 % des 26 à 28 ans n'avaient pas complété leur secondaire, le plaçant bon dernier parmi les provinces canadiennes. Ce pourcentage s'élève même à 28 % chez les hommes contre 16 % chez les femmes. Le taux de décrochage annuel est lui aussi très élevé dans la province, seules l'Alberta et le

Manitoba sont au-dessus. Encore une fois, les différences entre les hommes et les femmes sont très importantes, ces dernières ne représentant qu'une partie minoritaire à savoir 33,6 % des étudiants ne terminant pas annuellement leurs études secondaires. Une autre disparité dans le décrochage apparaît en observant la supériorité des taux dans les petites localités comparativement à ceux des régions métropolitaines, et ce, pour toutes les provinces.

Figure 4 : Taux de diplôme selon le grade et le groupe d'âge correspondant



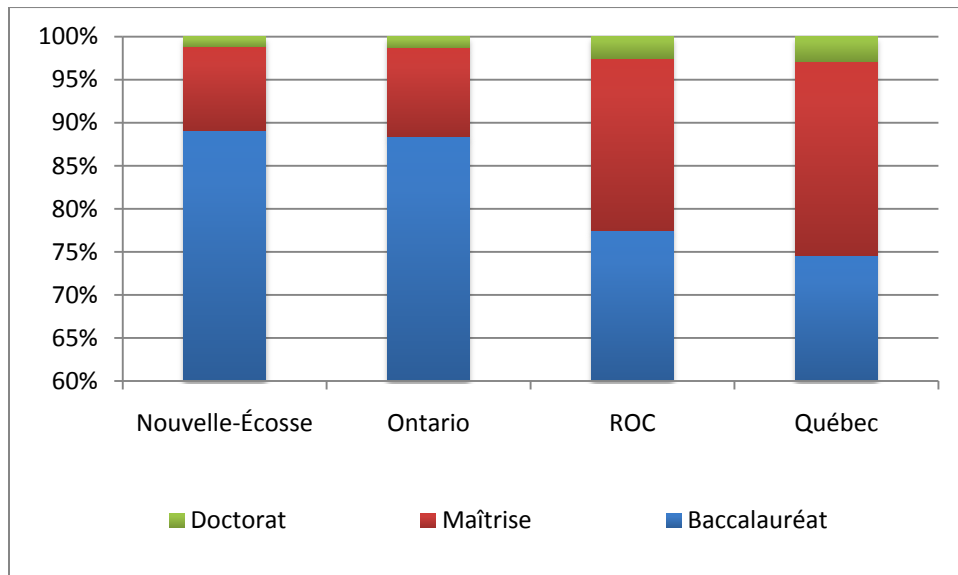
Source : Statistique Canada, CANSIM 477-0014 et calculs de l'auteur.

Du côté des diplômés universitaires en 2006, la part de bacheliers dans la population des 18-24 ans est moins importante au Québec qu'au Canada, 4,87 % et 5,16 % respectivement. Un grand changement s'opère dans les cycles supérieurs. Avec 1,88 % de diplômés d'un grade de maîtrise chez les 25-29 ans, le Québec n'est dépassé que par la Québécoise qui détient le plus haut ratio de diplômés de ce même groupe d'âge. La quantité de diplômes de cycles supérieurs décernés au Québec est peut être liée à l'accessibilité aux programmes de prêts et bourses dont le taux de participation pour ces grades est très élevé, 53,76 % des étudiants de maîtrise bénéficiaient d'un prêt avantageux en 2006 tandis qu'ils sont 39,62 % à recevoir des bourses.

Les taux de diplômes selon le grade sont eux aussi différents entre la population féminine et masculine. Pour la maîtrise et le baccalauréat, ce taux est supérieur chez les femmes tandis que le doctorat est plus fréquent chez les hommes.

Une particularité du système universitaire québécois est illustrée par le tableau XX montrant la proportion des diplômes décernés de chaque grade sur le nombre total. Si comme dans toutes les provinces, la part de baccalauréats est supérieure à respectivement celle des maîtrises et des doctorats, celle des diplômes de deuxième et troisième cycles est plus importante au Québec que partout ailleurs au Canada, avec 22,5 % des diplômes de maîtrise et 2,87 % de doctorat.

Figure 5 : Nombre et pourcentage des diplômes selon le grade, 2006



Source : Statistique Canada, CANSIM 477-0014 et calculs de l'auteur

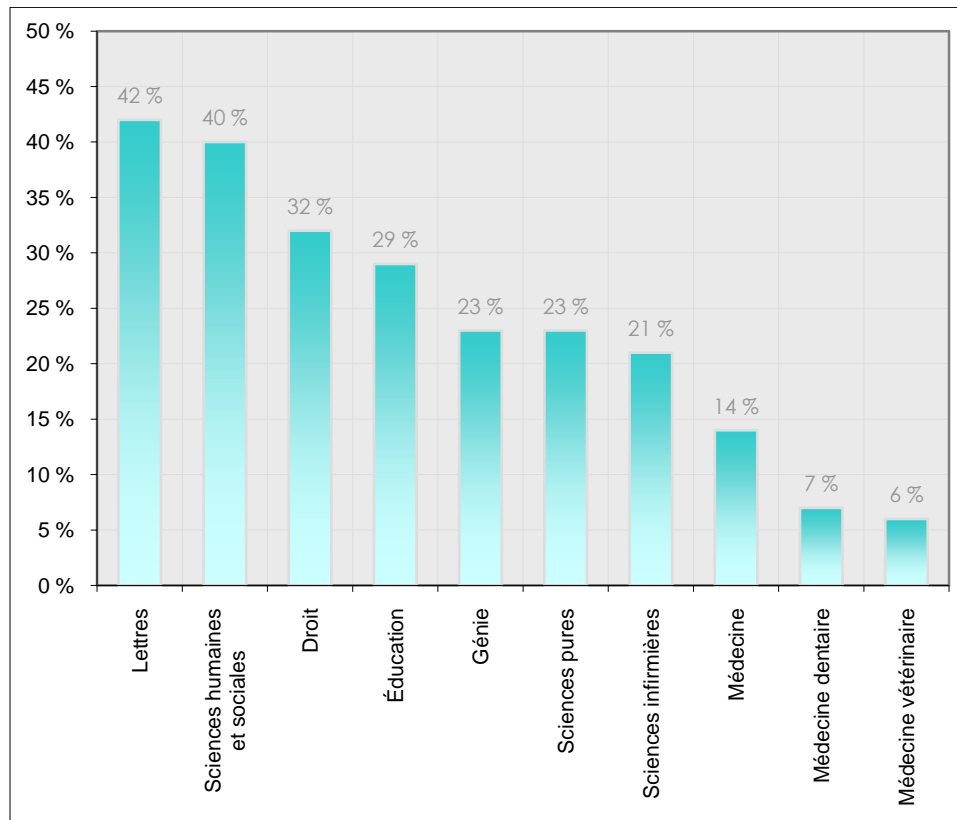
### 3) Des participations étudiantes financièrement homogènes pour des rendements privés hétérogènes

En 2006, les dépenses en éducation représentaient 7,5 % du PIB de la province soit au niveau de celles des provinces maritimes et des États-Unis tout en étant supérieures à celles du reste du Canada.

Le Québec figure comme une exception en Amérique du Nord en ce qui a trait aux bas montants de ses droits de scolarité. Ainsi, le choix de société sur le gel de ces frais

s'illustre à deux niveaux. Le premier est bien entendu le montant des frais d'une année d'étude qui s'avère être le plus bas au pays avec 2 025 \$ au premier cycle, la moyenne canadienne s'établissant à 4 524 \$. De plus, si l'on considère les coûts d'une année de formation universitaire de premier cycle, nous observons que les étudiants québécois en payant leur frais de scolarité participent en moyenne à 20 % du coût total de leur formation, le reste étant à la charge de la société. Ce dernier aspect est très important dans la compréhension du débat sur les frais de scolarité. En effet, la question de leur gel est récurrente depuis son instauration. Plusieurs solutions ont été proposées et une analyse plus détaillée de la structure des coûts va nous permettre de les comprendre.

Figure 6 : Les droits de scolarité en pourcentage des coûts de formation, 2002-2003



Source : Lacroix, R., Trahan, M., Le Québec et les droits de scolarité universitaires, CIRANO 2007.

Les coûts d'une année de formation universitaire diffèrent d'un domaine à l'autre tandis que les montants des droits de scolarité associés sont relativement homogènes. Ainsi, le coût d'une année de formation en médecine vétérinaire s'élevait en 2003 à 29 783 \$ tandis que celui d'une année de médecine s'élevait à 11 567 \$ et 4 083 \$ pour la

moins coûteuse, à savoir les lettres. En conséquence, la contribution personnelle de chaque étudiant en pourcentage du coût de leur formation est très inégale selon que ce dernier étudie en médecine, médecine vétérinaire ou en lettre. Les droits de scolarité représentant 6 % du coût de la formation annuelle pour les premiers, 14 % pour les seconds et plus de 40 % pour les derniers.

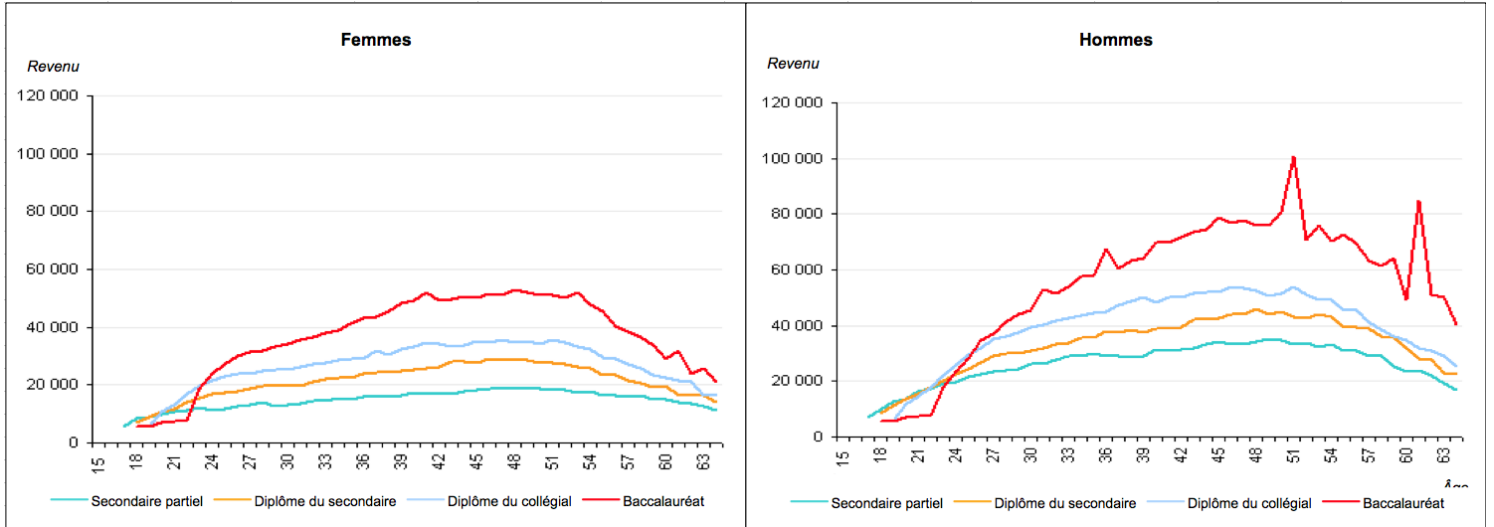
En plus de ces différences dans la contribution, il existe celles dans le rendement privé des études, évalué par les revenus après impôts au courant d'une carrière. Ainsi, en prenant pour base comparative ce montant pour un diplômé du CEGEP, un diplômé de médecine gagnera 2 360 077 \$ de plus tandis qu'un diplômé d'enseignement ne gagnera que 158 275 \$ de plus au courant de sa carrière. C'est dire que malgré un système homogène en termes de contribution financière privée, les taux de rendements privés associés aux études sont eux très différents d'un domaine à l'autre.

La question de l'apport privé d'un domaine d'étude peut être étendue non seulement au choix de carrière mais plus généralement au choix de s'instruire. En plus de permettre au travailleur éduqué de travailler dans des domaines spécialisés, l'atteinte d'un certain degré d'éducation donne un signal sur le marché du travail et en fait une composante essentielle du revenu espéré et du risque d'être au chômage. Ainsi, on remarque qu'une personne détenant un grade universitaire gagne en moyenne 47 888 \$ par an tandis que ce montant est de 24 322 \$ pour le détenteur d'un diplôme d'études secondaires. Cela représente près de 80 % d'écart. Quant au taux de chômage, il s'établissait en 2008 à 4,2 % chez les diplômés universitaires contre 7,5 % pour ceux du secondaire.

Encore une fois, des différences marquantes existent entre les hommes et les femmes sur le rendement privé de leurs études. Les graphiques suivants nous montrent les profils âge - revenus selon le plus haut niveau de scolarité atteint. La logique est respectée, plus le niveau de scolarité est élevé, plus le profil l'est. Lorsqu'analysé selon le sexe, nous observons qu'une femme peut espérer un revenu de niveau inférieur aux hommes de même niveau de scolarité et ce, quelque soit le degré atteint. La différence est flagrante pour les diplômées d'un baccalauréat qui au meilleur de leur carrière, pouvaient espérer un revenu annuel proche de 51 000 \$ en 2006 à l'âge de 51 ans. À niveau de scolarité et âge égal, un homme pouvait espérer un revenu quelque peu supérieur à 100 000 \$, soit

quasiment le double ! À ce sujet, il est légitime de se demander si le renforcement de la loi sur l'équité salariale va pouvoir remédier à ce problème.

Figure 7 : Profils âge-revenu au Québec selon le niveau de scolarité atteint, 2006



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Bien que simplifiée, cette succincte analyse descriptive nous a permis de voir à quel point la structure éducative du Québec ainsi que ses fruits étaient complexes et qu'une connaissance de ses caractéristiques est un préalable à la compréhension des débats l'entourant. Le dégel des frais de scolarité, les inégalités homme-femme importantes sur certains points, des rendements hétérogènes, un grand nombre de décrocheurs mais aussi un taux de diplômés de cycles supérieurs élevé et une fréquentation scolaire au postsecondaire au-dessus de la moyenne canadienne sont à la fois des problématiques et des éléments de réponses quant à la performance de ce système et à son évolution.